

Olnet détartrant ind

Détartrant liquide

Liquide destiné au détartrage du matériel de lavage de la vaisselle (machines à laver, fours à vapeur, surchauffeurs, gicleurs, robinetteries, carrelages, sanitaires...). Permet l'élimination de toutes les traces blanchâtres et rend toute son efficacité au matériel.

Mode d'emploi

S'utilise par trempage, brossage, circulation.

Machines : Doser de 3 à 6 % par rapport au volume d'eau de la machine. Effectuer un cycle de lavage.

Matériels : Utiliser le produit pur par pulvérisation, laisser agir puis rincer à l'eau claire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 Kg.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH : 0 - 1
- Densité : 1,07 - 1,09

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne jamais mélanger avec d'autres produits (eau de javel...).

Ne pas mettre en contact avec des métaux cuivreux (cuivre, laiton, bronze...).

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

01-07-2015 Ind. 6 ■

